1548 - Jean Longis et Vincent Sertenas - Trésor de pratique pour les juges, avocats et procureurs - ÖNB Wien

Auteurs : Vernoy, Jean de

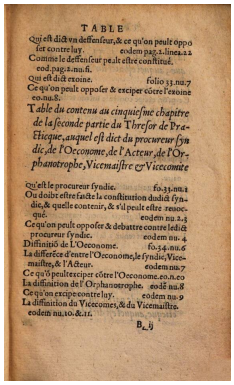
TABLE

Qui eſt dict vn deffenſeur, & ce qu'on peult oppoſer contre luy. eodem pag.2.linea.22
Comme le deffenſeur peult eſtre conſtitué. eod.pag.2.nu.ſi.
Qui eſt dict exoine. folio 33.nu.7
Ce qu'on peult oppoſer & exciper cõtre l'exoine eo.nu.8.
Table du contenu aux cinquieſme chapitre de la ſeconde partie du Threſor de Practique, auquel eſt dict du procureur ſyndic, de l'Oeconome, de l'Acteur, de l'Orphanotrophe, Vicemaiſtre & Vicecomite

Qui eſt le procureur ſyndic. fo.33.nu.1
Ou doibt eſtre faicte la conſtitution dudict ſyndic, & quelle contenir, & s'il peult eſtre reuocqué. eodem nu.2.3
Ce qu'on peult oppoſer & debattre contre ledict procureur ſyndic. eodem nu.4
Diffinitiõ de l'Oeconome. fo.34.nu.5
La difference d'entre l'Oeconome, le ſyndic, Vicemaiſtre, & l'Acteur. eodem nu.7
Ce qu'õ peult exciper cõtre l'Oeconome. eo.n.eo
La diffinition de l'Orphanotrophe. eodẽ nu.8
Ce qu'on excipe contre luy. eodem nu.9
La diffinition du Vicecomes, & du Vicemaiſtre. eodem nu.10.&.11.

B_ij

Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesImage(s) : ÖNB/Austrian Books Online
LangueFrançais
SourceWien (At), ÖNB, Sammlung von Handschriften und alten Drucken 29.W.1 29 W 11
Format (largeur x format)8°
CouvertureParis
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesImage(s) : ÖNB/Austrian Books Online

Informations sur le fichier

Nom original :
1548_La_premiere_partie_du_thresor_de_practicque_Longis_Page_024.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.14 Mo
Dimensions : 570 x 947 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 03/12/2016 Dernière modification le 16/11/2023